

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Verifix 2K Silikon Primer

Autres désignations commerciales

part of Set

BO 5500510, 1 kg

BO 5500513, 5 kg

BO 5500516, 50 kg

BO 5500518, 100 ml Primer

UFI:

DT2F-PQ7M-39R3-7FEF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Promoteur d'adhérence

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BOHLE AG

Rue:

Dieselstr. 10

Lieu:

D-42781 Haan

Téléphone:

+49 2129 5568-0

Téléfax: +49 2129 5568-282

e-mail:

info@bohle.de

Interlocuteur:

Dr. Martin Schade

Téléphone: +49 2129 5568-300

e-mail:

MSDS@bohle.de

Internet:

www.bohle.com

Service responsable:

Chemie

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225

Asp. Tox. 1; H304

Skin Irrit. 2; H315

STOT SE 3; H336

Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:


Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

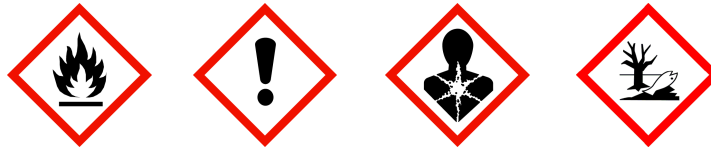
Code du produit: BO5500510P

Page 2 de 11

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Pictogrammes:

Mentions de danger

H304

Conseils de prudence

P301+P310

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

HYDROGENATED POLY(C6-12 OLEFIN)

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|---|--------------|------------------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 64742-49-0 | Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane | | | > 90 % |
| | 921-024-6 | | 01-2119475514-35 | |
| | Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411 | | | |
| 110-54-3 | n-hexane | | | < 2 % |
| | 203-777-6 | 601-037-00-0 | 01-2119480412-44 | |
| | Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H361f H315 H336 H373 H304 H411 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|---|--|----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 64742-49-0 | 921-024-6 | Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane | > 90 % |
| | par inhalation: CL50 = >20 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg | | |
| 110-54-3 | 203-777-6 | n-hexane | < 2 % |
| | STOT RE 2; H373: >= 5 - 100 | | |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 3 de 11

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
S'éloigner de la zone dangereuse.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
@1501.B015620

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre d'extinction
mousse résistante à l'alcool
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Appareil de protection respiratoire autonome

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 4 de 11

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Noms des agents | ppm | mg/m ³ | F/m ³ | Catégorie | Origine |
|----------|-----------------|-----|-------------------|------------------|-----------|---------|
| 110-54-3 | n-Hexane | 20 | 72 | | 8 h | |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 5 de 11

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Noms des agents | | |
|---------------------------------|--|------------|------------------------|
| DNEL type | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
| 64742-49-0 | Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane | | |
| Salarié DNEL, à long terme | dermique | systémique | 773 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 2035 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | dermique | systémique | 699 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 608 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | par voie orale | systémique | 699 mg/kg p.c./jour |

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Même si tout le produit est déversé, vu les petites quantités présentes, les limites d'exposition ne peuvent pas être atteintes. Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

EN 13034 (type 6 étanche aux projections limitées)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|--|-----------------|--------|
| L'état physique: | Liquide | |
| Couleur: | limpide | |
| Odeur: | caractéristique | |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | | 60 °C |
| Limite inférieure d'explosivité: | | 0,6 |
| Limite supérieure d'explosivité: | | 7,4 |
| Point d'éclair: | | < 0 °C |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 6 de 11

| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Température d'auto-inflammation: | >200 °C |
| pH-Valeur: | non applicable |
| Hydrosolubilité: (à 20 °C) | insoluble |
| Pression de vapeur: (à 20 °C) | 172 hPa |
| Densité (à 20 °C): | 0,7 g/cm ³ |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Taux d'évaporation: (à 20 °C) | 2,0 |
| Teneur en solvant: | 94% |
| Teneur en corps solides: | 6% |
| Viscosité dynamique: (à 20 °C) | 0,55 mPa·s |

Information supplémentaire

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 7 de 11

Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 64742-49-0 | Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane | | | | |
| | orale | DL50 >5000 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 >2000 mg/kg | Rat | | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 >20 mg/l | Rat | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les yeux et la peau.
 Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|------------|--|-------------------|-----------|--|--------------------|----------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 64742-49-0 | Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 11,4 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | | OCDE 203 |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 30-100 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | | OCDE 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 3 mg/l | 48 h | Daphnia | | OCDE 202 |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC 2,04 mg/l | 28 d | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | | |
| | Toxicité pour les algues | NOEC 3 mg/l | 3 d | Pseudokirchneriella subcapitata | | OCDE 201 |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC 1 mg/l | 21 d | Daphnia magna (puce d'eau géante) | | OCDE 211 |
| 110-54-3 | n-hexane | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 2,5 mg/l | 96 h | Pimephales promelas | Geiger et al. 1990 | |

12.2. Persistance et dégradabilité

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|--------|----|--------|--|
| | Méthode | Valeur | d | Source | |
| | Évaluation | | | | |
| 64742-49-0 | Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane | | | | |
| | OCDE 301F | 98% | 28 | | |
| | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). | | | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|-----------|---------|
| 110-54-3 | n-hexane | 3,9 |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 8 de 11

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150107 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en verre

L'élimination des emballages contaminés

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 9 de 11



| | |
|---|------|
| Code de classement: | F1 |
| Dispositions spéciales: | 640D |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |
| Catégorie de transport: | 2 |
| N° danger: | 33 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | D/E |

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



| | |
|-------------------------|------|
| Code de classement: | F1 |
| Dispositions spéciales: | 640D |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



| | |
|-------------------------|----------|
| Dispositions spéciales: | - |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |
| EmS: | F-E, S-D |

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 10 de 11

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales: A3 A324
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 Passenger LQ: Y341
 Quantité exceptée: E2
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
 L'ENVIRONNEMENT: Oui


RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
 Inscription 3, Inscription 29, Inscription 40, Inscription 75
 2004/42/CE (COV): 94 %

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Flam. Liq. 2; H225 | Sur la base des données de contrôle |
| Asp. Tox. 1; H304 | Méthode de calcul |
| Skin Irrit. 2; H315 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H336 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 2; H411 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Verifix 2K Silikon Primer

Date de révision: 18.08.2023

Code du produit: BO5500510P

Page 11 de 11

| | |
|-------|--|
| H361f | Susceptible de nuire à la fertilité. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)